

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2026	UNITÉ	TOTAL taxes incluses	Frais d'admin. 15 %	Remarques
3	COMMUNICATIONS	Permis	Permis de sollicitation à des fins autres que commerciales pour une personne ou un organisme domicilié sur le territoire	67.00 \$		67.00 \$		Règlement 83 - Article 28 (2) (sauf exception prévue à l'article 29)
4	COMMUNICATIONS	Permis	Permis de sollicitation à des fins autres que commerciales pour une personne ou un organisme non domicilié sur le territoire	192.00 \$		192.00 \$		Règlement 83 - Article 28 (1) (sauf exception prévue à l'article 29)
28	GÉNIE	Frais d'analyse	Frais d'analyse pour toute demande de permis d'occupation de surfaces municipales d'une durée de plus de 6 mois	438.00 \$	forfaitaire	438.00 \$		Pour toute demande de permis d'une durée de plus de 6 mois
31	GÉNIE	Hygiène du milieu	Permis de raccordement de nouvelles résidences localisées dans le périmètre urbain	850.00 \$	/ permis	850.00 \$		Règlement 346 s'applique aux nouvelles résidences seulement. Le coût du permis inclut les vérifications de conformité des branchements au réseau d'égouts après la fin de la construction.
32	GÉNIE	Hygiène du milieu	Permis pour le branchement au réseau municipal d'aqueduc et/ou d'égout	360.50 \$	/ permis	360.50 \$		Règlement 346 - Le coût d'un permis de raccordement hors emprise est de 350 \$, peu importe qu'il soit localisé dans l'emprise ou hors emprise.
33	GÉNIE	Hygiène du milieu	Permis pour le branchement au réseau municipal d'aqueduc et/ou d'égout - sans intervention sur la chaussée	99.00 \$	/ permis	99.00 \$		Règlement 346 - Le coût d'un permis de raccordement hors emprise est de 96 \$ lorsque l'intervention ne touche pas à la chaussée.
35	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Fermerture complète d'une section de rue pour travaux privés	1 210.50 \$	/ période de 3 jours consécutifs	1210.50 \$		Le tarif applicable est par période de 3 jours consécutifs. Un plan de signalisation signé / scellé est requis.
36	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Fermerture complète d'une section de rue pour travaux privés	2 261.00 \$	/ période de 7 jours consécutifs	2261.00 \$		Le tarif applicable est par période de 7 jours consécutifs. Un plan de signalisation signé / scellé est requis.
37	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Occupation d'espaces de stationnement, d'accotement, de trottoir, de piste cyclable, etc.	108.50 \$	/ période de 3 jours consécutifs	108.50 \$		Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 3 jours consécutifs de travaux et vise à couvrir l'occupation de l'emprise municipale par des matériaux granulaires en vrac, un conteneur, de la machinerie stationnée pour fins de travaux privés, etc.
38	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Occupation d'espaces de stationnement, d'accotement, de trottoir, de piste cyclable, etc.	160.00 \$	/ période de 7 jours consécutifs	160.00 \$		Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 7 jours consécutifs de travaux et vise à couvrir l'occupation de l'emprise municipale par des matériaux granulaires en vrac, un conteneur, de la machinerie stationnée pour fins de travaux privés, etc.
39	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Occupation d'une partie de la chaussée occasionnant un empiètement sur les voies de circulation - 0 à 100 mètres carrés d'occupation	201.00 \$	/ période de 3 jours consécutifs	201.00 \$		Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 3 jours consécutifs de travaux et vise à couvrir l'occupation de l'emprise municipale par des matériaux granulaires en vrac, un conteneur, de la machinerie stationnée pour fins de travaux privés, etc. Si la rue visée est une rue de type « artérielle ou collectrice principale », un plan de signalisation signé / scellé est requis.
40	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Occupation d'une partie de la chaussée occasionnant un empiètement sur les voies de circulation - 0 à 100 mètres carrés d'occupation	438.00 \$	/ période de 7 jours consécutifs	438.00 \$		Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 7 jours consécutifs de travaux et vise à couvrir l'occupation de l'emprise municipale par des matériaux granulaires en vrac, un conteneur, de la machinerie stationnée pour fins de travaux privés, etc. Si la rue visée est une rue de type « artérielle ou collectrice principale », un plan de signalisation signé / scellé est requis.
41	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Occupation d'une partie de la chaussée occasionnant un empiètement sur les voies de circulation - 101 à 250 mètres carrés d'occupation	283.50 \$	/ période de 3 jours consécutifs	283.50 \$		Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 3 jours consécutifs de travaux et vise à couvrir l'occupation de l'emprise municipale par des matériaux granulaires en vrac, un conteneur, de la machinerie stationnée pour fins de travaux privés, etc. Si la rue visée est une rue de type « artérielle ou collectrice principale », un plan de signalisation signé / scellé est requis.

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2026	UNITÉ	TOTAL taxes incluses	Frais d'admin. 15 %	Remarques
42	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Occupation d'une partie de la chaussée occasionnant un empiètement sur les voies de circulation - 101 à 250 mètres carrés d'occupation	613.00 \$	/ période de 7 jours consécutifs	613.00 \$		Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 7 jours consécutifs de travaux et vise à couvrir l'occupation de l'emprise municipale par des matériaux granulaires en vrac, un conteneur, de la machinerie stationnée pour fins de travaux privés, etc. Si la rue visée est une rue de type « artérielle ou collectrice principale », un plan de signalisation signé / scellé est requis.
43	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Occupation d'une partie de la chaussée occasionnant un empiètement sur les voies de circulation - 251 à 500 mètres carrés d'occupation	371.00 \$	/ période de 3 jours consécutifs	371.00 \$		Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 3 jours consécutifs de travaux et vise à couvrir l'occupation de l'emprise municipale par des matériaux granulaires en vrac, un conteneur, de la machinerie stationnée pour fins de travaux privés, etc. Si la rue visée est une rue de type « artérielle ou collectrice principale », un plan de signalisation signé / scellé est requis.
44	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Occupation d'une partie de la chaussée occasionnant un empiètement sur les voies de circulation - 251 à 500 mètres carrés d'occupation	819.00 \$	/ période de 7 jours consécutifs	819.00 \$		Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 7 jours consécutifs de travaux et vise à couvrir l'occupation de l'emprise municipale par des matériaux granulaires en vrac, un conteneur, de la machinerie stationnée pour fins de travaux privés, etc. Si la rue visée est une rue de type « artérielle ou collectrice principale », un plan de signalisation signé / scellé est requis.
45	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Occupation d'une partie de la chaussée occasionnant un empiètement sur les voies de circulation - Plus de 501 mètres carrés d'occupation	463.50 \$	/ période de 3 jours consécutifs	463.50 \$		Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 3 jours consécutifs de travaux et vise à couvrir l'occupation de l'emprise municipale par des matériaux granulaires en vrac, un conteneur, de la machinerie stationnée pour fins de travaux privés, etc. Si la rue visée est une rue de type « artérielle ou collectrice principale », un plan de signalisation signé / scellé est requis.
46	GÉNIE	Occupation de surfaces municipales	Permis - Occupation d'une partie de la chaussée occasionnant un empiètement sur les voies de circulation - Plus de 501 mètres carrés d'occupation	1 025.00 \$	/ période de 7 jours consécutifs	1025.00 \$		Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 7 jours consécutifs de travaux et vise à couvrir l'occupation de l'emprise municipale par des matériaux granulaires en vrac, un conteneur, de la machinerie stationnée pour fins de travaux privés, etc. Si la rue visée est une rue de type « artérielle ou collectrice principale », un plan de signalisation signé / scellé est requis.
47	GÉNIE	Travaux dans l'emprise municipale	Permis - Travaux nécessitant de l'excavation dans l'emprise municipale	1 030.00 \$	/ période de 7 jours consécutifs	1030.00 \$	X	Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 7 jours consécutifs de travaux et couvre les frais pour l'émission du permis, en sus du dépôt de garantie prévu à l'article 7.2 de ce même règlement.
48	GÉNIE	Travaux dans l'emprise municipale	Permis - Travaux nécessitant de l'excavation dans l'emprise municipale - sans intervention sur la chaussée	151.50 \$	/ période de 7 jours consécutifs	151.50 \$	X	Règlement 399 - Le tarif applicable est par période de 7 jours consécutifs de travaux et couvre les frais pour l'émission du permis, en sus du dépôt de garantie prévu à l'article 7.2 de ce même règlement.
73	GREFFE	Permis de prêteur sur gages	Pour exploiter un commerce	163.00 \$	/ an	163.00 \$		Règlement 83 - Article 52
145	LOISIRS ET CULTURE	Amuseur public	Émission d'un permis	25.00 \$		25.00 \$		Règlement 83 - Article 37
285	LOISIRS ET CULTURE	Événement	Tournage OBNL, émissions d'affaires publiques, tournages étudiants, sans fermeture de rue	45.00 \$		51.74 \$	X	Par jour
286	LOISIRS ET CULTURE	Événement	Tournage, camp de base sur la place publique	448.00 \$		515.09 \$	X	Par jour / par site + les frais de location en vigueur, si applicable
287	LOISIRS ET CULTURE	Événement	Tournage, montage et démontage	358.50 \$		412.19 \$	X	Par jour + les frais de location en vigueur, si applicable.
288	LOISIRS ET CULTURE	Événement	Tournage, production étrangère	672.00 \$		772.63 \$	X	Par jour / par site + les frais de location en vigueur, si applicable
289	LOISIRS ET CULTURE	Événement	Tournage, production québécoise	448.00 \$		515.09 \$	X	Par jour / par site + les frais de location en vigueur, si applicable
423	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Coût de remplacement d'un médailon abîmé ou perdu	6.30 \$		7.24 \$		
424	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Licence permanente pour un chien-guide	27.00 \$	une seule fois	27.00 \$		
425	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Licence pour un chien	34.00 \$	/ an	34.00 \$		
426	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Permis pour chenil / chatterie	166.00 \$		166.00 \$		Le tarif est applicable aux chenils et aux chatteries.

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2026	UNITÉ	TOTAL taxes incluses	Frais d'admin. 15 %	Remarques
436	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Frais d'ouverture ou de fermeture d'une borne-fontaine	257.50 \$	forfaitaire	257.50 \$	X	Règlement 346 - Ouverture et fermeture d'eau. Le montant forfaitaire de 257,50 \$ couvre les frais pour l'émission du permis et les coûts de la main-d'œuvre pour l'installation d'un compteur d'eau temporaire. Des frais supplémentaires de 2,25\$ / mètre cube consommé plus les frais sont également facturés.
438	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Ouverture ou fermeture d'une entrée de service - En dehors de l'horaire régulier de travail - Tarif applicable si l'entrée de service est accessible. Dans le cas contraire s'ajouteront à ces frais les coûts directs (temps hommes et machinerie).	164.00 \$	/ intervention	164.00 \$	X	Règlement 346 - Ouverture et fermeture d'eau
439	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Ouverture ou fermeture d'une entrée de service - Horaire régulier de travail - Tarif applicable si l'entrée de service est accessible. Dans le cas contraire s'ajouteront à ces frais les coûts directs (temps hommes et machinerie).	58.00 \$		58.00 \$	X	Règlement 346 - Ouverture et fermeture d'eau
440	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Raccordement d'aqueduc, d'égout ou disjonction du réseau			0.00 \$	X	Coûts réels + frais d'administration
441	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Raccordement temporaire d'aqueduc			0.00 \$	X	Coûts réels + frais d'administration
459	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Coupe de bordure et frais de nettoyage / main-d'œuvre			0.00 \$	X	Frais du sous-traitant ou de la main-d'œuvre plus les frais d'administration
477	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Réfection d'une section de bordures et trottoirs à la demande du propriétaire		/ mètre carré	0.00 \$	X	Coût direct plus frais d'administration
482	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Sciage d'une section de bordure à la demande du propriétaire	Coût réel	/ mètre linéaire	0.00 \$	X	Coût direct + taxes + frais d'administration
489	URBANISME	Attestations diverses	Analyse droits acquis	273.00 \$		273.00 \$		
490	URBANISME	Attestations diverses	Étude demande d'autorisation CPTAQ	273.00 \$		273.00 \$		
491	URBANISME	Attestations diverses	Toute autre attestation (RACJ, SAAQ, zonage, etc.)	75.50 \$		75.50 \$		
492	URBANISME	Autres demandes diverses	Demande d'acquisition d'un terrain municipal	672.00 \$		672.00 \$		
493	URBANISME	Autres demandes diverses	Demande de tolérance	672.00 \$		672.00 \$		Un dépôt de 500 \$ est demandé lorsque la tolérance vise l'installation d'une conduite sous le chemin public. Ce dépôt est remboursable une fois l'acte de tolérance signé.
494	URBANISME	Certificat d'autorisation	Analyse de la demande - Frais pour la présentation du dossier (autorisation de démolition)	703.50 \$		703.50 \$		Règlement 260 - Article 19 - Incluant l'affichage sur la propriété
495	URBANISME	Certificat d'autorisation	Bac de récupération de vêtements, sans appui d'un organisme local ou d'une communauté religieuse	1 333.00 \$	/ bac	1333.00 \$		Règlement 350
496	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'aménager une aire de stationnement, une aire de chargement ou déchargement (aménagement, modification, agrandissement, réaménagement, etc.)	3.60 \$		3.60 \$		Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (tarif minimum de 50 \$)
497	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'autorisation d'afficher	3.60 \$		3.60 \$		Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (50 \$ minimum), pour les enseignes au mur par établissement sans égard au nombre d'enseignes dans le même permis. Un permis par enseigne sur poteau autorisé.
498	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'autorisation de déblayer ou remblayer	3.60 \$		3.60 \$		Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (tarif minimum de 50 \$)
499	URBANISME	Certificat d'autorisation	De déménager (sur un autre terrain)	3.60 \$		3.60 \$		Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (tarif minimum de 50 \$)
500	URBANISME	Certificat d'autorisation	De démolir un bâtiment accessoire ou une démolition partielle d'un bâtiment principal	3.60 \$		3.60 \$		Règlement 260 - Article 19 - Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (tarif minimum de 50 \$)

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2026	UNITÉ	TOTAL taxes incluses	Frais d'admin. 15 %	Remarques
501	URBANISME	Certificat d'autorisation	De démolir un bâtiment principal (démolition complète)	3.60 \$		3.60 \$		Règlement 260 - Article 19 - Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (tarif minimum de 50 \$)
502	URBANISME	Certificat d'autorisation	De déplacer (sur le même terrain)	3.60 \$		3.60 \$		Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (tarif minimum de 50 \$)
503	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'installer, modifier ou réparer un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées	3.60 \$		3.60 \$		Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (tarif minimum de 50 \$)
504	URBANISME	Certificat d'autorisation	Gîte du passant	139.50 \$		139.50 \$		
505	URBANISME	Certificat d'autorisation	Installer et maintenir un conteneur d'entreposage - conteneur(s) additionnel(s)	103.00 \$		103.00 \$		Si le premier permis est obtenu après le 1er juillet, le tarif est réduit de 50 %.
506	URBANISME	Certificat d'autorisation	Installer et maintenir un conteneur d'entreposage - premier	405.00 \$		405.00 \$		Si le premier permis est obtenu après le 1er juillet, le tarif est réduit de 50 %.
507	URBANISME	Certificat d'autorisation	Modification à une installation d'élevage (sans travaux)	75.50 \$		75.50 \$		Si travaux requis, tarif pour travaux seulement à payer
508	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour l'installation d'un équipement	3.60 \$		3.60 \$		Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (tarif minimum de 50 \$)
509	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour travaux dans la plaine inondable, la rive et le littoral d'un cours d'eau ou dans une zone d'embâcle	3.60 \$		3.60 \$		Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (tarif minimum de 50 \$)
510	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour un puits ou pour un système de géothermie	3.60 \$		3.60 \$		Tarification au 1 000 \$ de coût de travaux déclarés (tarif minimum de 50 \$)
511	URBANISME	Certificat d'autorisation	Résidence deux générations	139.50 \$		139.50 \$		
512	URBANISME	Certificat d'autorisation - Bâtiment temporaire	Événement promotionnel (tente, kiosque, etc.), peu importe le nombre	267.00 \$		267.00 \$		Pour chaque période de deux semaines
513	URBANISME	Certificat d'autorisation - Bâtiment temporaire	Vente d'arbres de Noël	267.00 \$		267.00 \$		Montant à payer pour toute la période
514	URBANISME	Certificat d'autorisation - Bâtiment temporaire	Vente saisonnière de fruits et légumes dans un kiosque	267.00 \$		267.00 \$		Tarif pour la période d'installation
515	URBANISME	Certificat d'autorisation – Usage temporaire	PPCMOI - entreposage extérieur	961.00 \$		961.00 \$		
516	URBANISME	Certificat d'autorisation – Usage temporaire	Stationnement temporaire	139.50 \$		139.50 \$		Aménagé en vertu de l'article 18.8 du Règlement 350
517	URBANISME	Certificat d'occupation	Nouvel usage	139.50 \$		139.50 \$		
518	URBANISME	Conservation et protection des arbres	Compensation à la plantation d'un arbre	1 500.00 \$		1500.00 \$		Règlement d'urbanisme numéro 350 – Article 22.14
519	URBANISME	Copie	Copie de toute la matrice graphique	227.00 \$		260.99 \$		
520	URBANISME	Copie	Copie du plan d'urbanisme (inclusif cartes)	45.00 \$		51.74 \$		
521	URBANISME	Copie	Feuillet de la matrice graphique	4.50 \$		5.17 \$		<i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>
522	URBANISME	Copie du plan de zonage	1 seul feuillet	4.50 \$		5.17 \$		<i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>
523	URBANISME	Copie du plan de zonage	Les 7 feuillets	36.00 \$		41.39 \$		<i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>
524	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Grilles de spécifications	0.45 \$	/ grille	0.52 \$		Règlement sur les frais exigibles (RLRQ c. A-2.3, r.3, article 9) / Loi accès aux documents des org. pub.
525	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Texte et annexes en format 8 1/2 x 11 ou 8 1/2 x 14	0.45 \$	/ page	0.52 \$		Règlement sur les frais exigibles (RLRQ c. A-2.3, r.3, article 9) / Loi accès aux documents des org. pub.
526	URBANISME	Demande d'autorisation par PPCMOI ou usages conditionnels	Procédure légale d'adoption	1 739.00 \$		1739.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption, à la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation.
527	URBANISME	Demande d'autorisation par PPCMOI, usages conditionnels et dérogations mineures	Analyse de la demande	672.00 \$		672.00 \$		
528	URBANISME	Demande de dérogation mineure	Procédure légale d'adoption	405.00 \$		405.00 \$		

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2026	UNITÉ	TOTAL taxes incluses	Frais d'admin. 15 %	Remarques
529	URBANISME	Demande de modification au plan d'urbanisme (règ. 349) et au Règlement d'urbanisme numéro 350	Procédure légale d'adoption	3 330.00 \$		3330.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption à la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation.
530	URBANISME	Demande de modification au plan d'urbanisme (règ. 349) et aux règlements d'urbanisme	Analyse de la demande	672.00 \$		672.00 \$		
531	URBANISME	Demande de modification aux autres règlements d'urbanisme	Procédure légale d'adoption	2 265.00 \$		2265.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption à la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation.
532	URBANISME	Demande d'exclusion de la zone agricole	Analyse de la demande	961.00 \$		961.00 \$		
533	URBANISME	Demande d'exclusion de la zone agricole	Procédure	3 330.00 \$		3330.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption à la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation.
534	URBANISME	Divers	Bac 240 litres (vert ou brun)	133.50 \$		153.49 \$		Non taxable aux citoyens de la Ville, car service obligatoire. Tarif de l'année en cours + 15 % de frais de gestion. Taxable si vendu à l'entrepreneur sous contrat avec la RIAM
535	URBANISME	Divers	Bac 360 litres (bleu)	133.50 \$		153.49 \$		Taxable si vendu à l'entrepreneur sous contrat avec la RIAM et non taxable aux autres citoyens de la Ville, car service obligatoire. Tarif de l'année en cours + 15 % de frais de gestion.
536	URBANISME	Épandage pesticide	Certificat d'enregistrement annuel des entrepreneurs (épandage des pesticides)	1 030.00 \$		1030.00 \$		Règlement 713 - Article 8.3 : personne morale pour fins d'opérations commerciales
537	URBANISME	Épandage pesticide	Permis temporaire d'application de pesticide (à épandage unique)	51.50 \$		51.50 \$		Règlement 713 - Article 5.2 : personne physique et personne morale sur sa propriété
538	URBANISME	Licence de garde de poules en zone urbaine	Garde de poules en zone urbaine	30.00 \$		30.00 \$		Règlement 30 - Tarif annuel
539	URBANISME	Permis	Vente-débarras	75.50 \$		75.50 \$		Règlement 14
540	URBANISME	Permis d'arrosage	Arrosage des nouvelles pelouses, plantations ou ensemencement	75.50 \$		75.50 \$		Par période de 15 jours. Règlement 660 - Article 7.5
541	URBANISME	Permis de construction - Autres travaux qu'une nouvelle construction d'un bâtiment principal	Bâtiment principal / bâtiment accessoire / autres structures / clôture / muret /, etc. (agrandissement, rénovation, réparation, transformation de toute sorte, ajout de logements ou chambre dans un bâtiment existant)	3.65 \$		3.65 \$		Tarification par tranche de 1 000 \$ de coût des travaux déclaré (tarif minimum de 50 \$). Le tarif exigible à l'émission du permis pourra faire l'objet d'une révision à la hausse dans l'éventualité où le coût réel des travaux excède de 20 % et plus le coût déclaré.
542	URBANISME	Permis de construction - Nouvelle construction	Construction nouvelle (tout autre usage : mixte, commercial, industriel, institutionnel, récréatif et agricole)	3.65 \$		3.65 \$		Tarification par tranche de 1 000 \$ de coût des travaux déclaré (tarif minimum de 50 \$). Le tarif exigible à l'émission du permis pourra faire l'objet d'une révision à la hausse dans l'éventualité où le coût réel des travaux excède de 20 % et plus le coût déclaré.
543	URBANISME	Permis de construction - Nouvelle construction - Résidentiel	Chambre additionnelle	41.50 \$		41.50 \$		
544	URBANISME	Permis de construction - Nouvelle construction résidence communautaire	Première chambre (permis de base)	405.00 \$		405.00 \$		
545	URBANISME	Permis de construction - Nouvelle construction résidentielle	Logement supplémentaire	145.50 \$		145.50 \$		
546	URBANISME	Permis de construction - Nouvelle construction résidentielle	Premier logement (permis de base)	405.00 \$		405.00 \$		
547	URBANISME	Permis de construction d'un poulailler et d'un enclos en zone urbaine	Poulailler et enclos en zone urbaine	61.00 \$		61.00 \$		Règlement 30
548	URBANISME	Permis de construction d'une piscine	Piscine	3.65 \$		3.65 \$		Tarification par tranche de 1 000 \$ de coût des travaux déclaré (tarif minimum de 50 \$) comprenant les coûts pour la plateforme et la clôture contrôlant l'accès à la piscine.

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2026	UNITÉ	TOTAL taxes incluses	Frais d'admin. 15 %	Remarques
549	URBANISME	Permis de lavage	Permis de lavage d'entrée charretière, stationnement, trottoirs, patios et murs extérieurs lors de travaux de peinture de construction, de rénovation ou aménagement paysager	77.50 \$	/ jour	77.50 \$		Règlement 660 - Article 7.10.4 alinéa 2 b)
550	URBANISME	Permis de lavage	Permis pour procéder au lavage des murs extérieurs, terrasses et surfaces vitrées, et ce, même si des travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager ne sont pas réalisés, sauf pendant les mois de juin et de juillet (Industrie, commerce, institution, établissement agricole ou bâtiment à vocation mixte)	154.50 \$	/ jour	154.50 \$		Règlement 660 - Article 7.10.4 alinéa 3
551	URBANISME	Permis de lotissement	Lotissement (lot additionnel)	75.50 \$		75.50 \$		
552	URBANISME	Permis de lotissement	Lotissement (premier lot)	139.50 \$		139.50 \$		
553	URBANISME	Permis d'utilisation de l'eau potable	Permis annuel à l'attention d'entreprises spécialisées pour utiliser l'eau potable dans le cadre de leurs activités professionnelles	1 030.00 \$	/ an	1030.00 \$		Règlement 660 - Article 7.10.5
554	URBANISME	Permis pour procéder à l'élagage ou l'abattage d'arbre	Élagage ou abattage d'arbre	50.00 \$		50.00 \$		
555	URBANISME	Service de collecte des matières organiques ICI	Service annuel - pour 1 bac brun de 240 litres	139.50 \$		139.50 \$		Tarif par bac de 240 litres incluant les frais d'administration de 15 %. Quantité maximale : 5
556	URBANISME	Service de recyclage ICI	Frais d'administration pour service de gestion de la collecte -pour 1 bac de 360 litres ou 2 bacs de 240 litres	50.00 \$		50.00 \$		Quantité maximale 6 bacs de 360 litres ou 10 bacs de 240 litres
557	URBANISME	Urbanisme et mise en valeur du territoire	Modification de tout permis et certificat initial	Variable		0.00 \$		50 % du coût initial - minimum de 25 \$. Si la valeur des travaux est plus élevée que la valeur des travaux du permis initial, un nouveau permis est requis.